Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 13 (1983)

Heft: 2

Rubrik: Les conseils du médecin : avatars actuels du Serment d'Hippocrate

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les conseils du médecin

Docteur Maurice Mamie

Avatars actuels du Serment d'Hippocrate

Le serment d'Hippocrate porte le nom du plus illustre médecin de l'antiquité grecque, qui vécut en l'an 400 avant J.-C. Il s'agit d'un code de déontologie et d'éthique médicales. Comprenant 9 points différents, il commence par une promesse solennelle faite aux dieux de la médecine que sont Apollon et Esculape, ainsi qu'aux deux filles de ce dernier, les déesses de la santé et de la guérison des maladies, Hygie et Panacée, promesse que le futur médecin s'engage à respecter toute sa vie durant dans la mesure de son jugement et de ses capacités.

L'élève doit considérer son maître à l'égal de son propre père, ce qui veut dire qu'il lui devrait assistance si celui-ci devait un jour tomber dans le besoin. De même les fils du maître seront traités comme des frères.

Le serment précise ensuite: «Je prescrirai le régime pour le bienfait des malades selon mon pouvoir et mon jugement, mais je les protégerai contre la malveillance et l'injustice». Le médecin s'interdit de donner un médicament mortel à qui le lui demanderait et de prendre l'initiative d'une telle suggestion.

Dans la pureté et la droiture, le médecin maintiendra sa vie et son art: «Dans quelque maison que j'aille, j'entrerai pour le bienfait des malades, m'abstenant de toute injustice volontaire, d'autres forfaits et de toute tentative de séduction envers les femmes et les hommes, libres ou esclaves.» Et finalement: «Quoi que je voie ou entende dans la société pendant l'exercice ou même en dehors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui ne doit pas être divulgué, le regardant comme un secret inviolable».

Il est impressionnant de constater avec quelle autorité Hippocrate a formulé les principes de base de toute l'éthique médicale, principes qui ont conservé intacte toute leur valeur quelque 24 siècles plus tard. Les points forts de ce serment sont d'une part le respect et l'amitié que l'on doit à ses maîtres, et d'autre part l'attitude morale que le médecin se doit d'observer vis-à-vis de ses malades et d'une façon plus générale vis-à-vis de tout homme et de toute femme. Non seulement le médecin doit être utile, mais en plus il ne doit pas nuire en pratiquant son art. Il doit protéger son malade contre tous les dommages qui pourraient provenir de son entourage et écarter toute malveillance ou injustice. Il doit même le protéger contre lui-même. La vie est sacrée. Il n'a donc pas le droit de favoriser de quelque façon que ce soit le suicide, de pratiquer une euthanasie active et d'encourager des manœuvres abortives. Œuvrant pour le bienfait des malades, le médecin doit leur offrir tous les moyens de recouvrer la santé. Il doit s'abstenir de causer du tort à son patient et à sa famille par un comportement équivoque ou en divulguant les secrets dont il aurait eu connaissance. L'impératif du secret médical se trouve donc déjà dans le serment d'Hippocrate.

La barre des exigences exprimées est donc très haut placée. Le médecin est au service de son art et des malades. «Nos Seigneurs les malades» comme disaient les chevaliers de l'Ordre hospitalier de Malte. Or actuellement, force est de constater que le serment d'Hippocrate est constamment violé. Le respect du malade, le respect de l'individu, de son intégrité tant physique que morale s'effacent trop souvent au profit d'intérêts d'Etat ou d'idéologies dominantes. L'intolérance qui caractérise les Etats totalitaires ne saurait admettre d'opposants qu'il s'agit de neutraliser aussi radicalement que possible dans leur corps et dans leur psyché. La vie humaine n'a que peu de valeur dans un monde où les impératifs des collectivités écrasent tout balbutiement individuel.

Notre vingtième siècle a accouché de la barbarie nazie; les techniques de destruction de l'homme mises au point par elle n'ont pas disparu avec la chute du Troisième Reich. Les méthodes de tortures se sont de plus en plus perfectionnées, peaufinées avec, hélas, la complicité de médecins. Rappelons ici les «exploits» des médecins nazis, des Mengele et autres, pour qui la médecine n'est qu'un instrument au service de l'Etat; les médecins qui dans les geôles sud-américaines surveillent le déroulement des tortures; les chirurgiens qui pratiquent, dans plusieurs pays islamiques, l'amputation de la main droite en cas de vol; et enfin les hôpitaux psychiatriques en URSS. Dans tous ces cas-là la dignité humaine est bafouée par ceux-là mêmes dont l'idéal professionnel est justement de la protéger.

Menace implicitement contenue dans le neuvième et dernier point du Serment et que j'approuve entièrement: Que la colère des dieux et les foudres de l'Olympe s'abattent avec une férocité implacable sur les parjures de la médecine.

Ces quelques lignes m'ont été inspirées par la lecture d'un exposé du Professeur Lichtenthaeler de Hambourg, publié dans le numéro de décembre 1980 de la Revue médicale de la Suisse Romande et par un texte du Dr Truffer de Sierre, paru dans le no du 24 novembre 1982 de la revue «Médecine et Hygiène.»

Dr M. M.
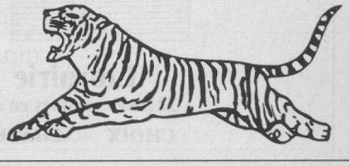
fortes
Contre les douleurs
prenez donc: Le Baume du Tigre
rhumatisme, arthritisme, névralgie, migraine, goutte, douleurs aux disques vertébraux, sciatique, lumbago, blessures dues au sport, toux, rhume, bronchites.
En vente dans les pharmacies et drogueries sous forme de pommade ou d'huile.